

43LM371/6

A

Marché pour la fourniture de 13.450 t. environ  
de rails, aciers et selles pour le 2<sup>ème</sup> semestre 1939  
(22 millions environ)

Ensemble des Régions

Rapporteur: M<sup>r</sup> Kren

Comptoir Siderurgique de France

C. D. 20 juin 1939  
C. A. 21 juin 1939  
C. M. 29 juin 1939

COMMISSION DES MARCHES DES CHEMINS DE FER

---

Extrait du Procès-Verbal de la séance du jeudi 29 juin 1939

---

5°) Sér.v.C<sup>al</sup> Inst. Fourniture de 13.450 T. environ de rails, éclisses et  
fixes/ 7919 selles pour le 2ème trimestre 1939 (N° 37) (22 millions  
Fr)

Rapporteur : M. MOCH.

Avis favorable.

21 juin 1939

QU. III - Marchés et commandes

4°) Marché avec le Comptoir Sidérurgique de France  
pour la fourniture de 13.450 T. environ de rails,  
éclisses et selles pour le 2ème semestre 1939.  
- Ensemble des Régions - (22.000.000 fr environ).

p. 13

M. ARON, Rapporteur, rappelle que le Conseil a approuvé, dans sa séance du 19 avril 1939, une commande de rails et de menu matériel pour les besoins du premier trimestre, au prix de 1.455 fr la tonne de rail. Le Comptoir Sidérurgique, fournisseur unique, accepte, pour les besoins du second trimestre, le maintien de ce prix, le montant total de la commande étant de l'ordre de 22 M. de francs. L'application de la formule de variation donnerait une légère hausse. Dans ces conditions, M. ARON propose l'approbation du marché.

M. LE PRESIDENT met aux voix les propositions du Rapporteur, qui sont adoptées à l'unanimité.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Conseil d'Administration

Séance du 21 juin 1939

III - Marchés et Commandes

7919

4°) Marché avec le Comptoir Sidérurgique )  
de France pour la fourniture de )  
13.450 T. environ de rails, éclisses et )  
selles pour le 2ème semestre 1939. )  
- Ensemble des Régions - (22.000.000fr )  
environ).

Rapporteur :

M. ARON.

# 7919

NB

## SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

---

Service Central  
des  
Installations Fixes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 JUIN 1939 193

"Marchés et Commandes"

Le 8 JUIN 1939 (Question N° 4)

Vtm/eg<sup>1</sup> n° E 0009

### R A P P O R T

au Conseil d'Administration au sujet d'un  
projet de marché pour la fourniture de 13 450 t  
environ de rails, éclisses et selles pour le  
2ème trimestre 1939

---

Marché : de gré à gré

Fournisseur : Le COMPTOIR SIDERURGIQUE DE FRANCE

Montant : 22 000 000 de fr environ.

---

Dans sa séance du 19 Avril le Conseil d'Administration a bien voulu approuver le prix de base de 1 455 fr pour les fournitures de rails et menu matériel pour le 1er trimestre 1939.

Nous avons fait connaître, à cette époque, que le Comptoir Siderurgique de France réétudiait les divers éléments qui justifieraient une augmentation de prix des rails et qu'il comptait nous adresser cette étude assez prochainement.

.....

Cette étude n'étant pas encore terminée, le Comptoir Sidérurgique de France nous propose le maintien au 2ème trimestre des conditions de prix du trimestre précédent.

En fait les différents facteurs entrant dans le prix de revient du rail ont subi depuis Avril les fluctuations suivantes :

- les salaires sont passés de 56 fr à 56,34 fr,
- le coke est passé de 291 fr la tonne à 292 fr ; le mark a légèrement baissé mais la proportion de coke étranger qui reste plus cher que le coke français, est en augmentation du fait de l'accroissement de l'activité de la métallurgie.
- le spiegel est passé de 1 044 fr à 1 054 fr le 1er Mai,
- les rentrées sont en hausse de 5 fr à 454 fr la tonne.

Sur ces bases l'application de la formule :

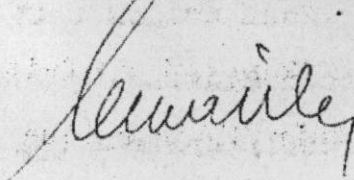
$$P = 332,50 + 7,45 S + 2,34 C + 0,255 Mn - 0,66 R$$

conduirait à une hausse du prix des rails de 4 fr à la tonne.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver, pour le 2ème trimestre 1939, le maintien du prix du 1er trimestre.

P/ Le Directeur

Le Chef Adjoint du Service,



20 juin 1939

QU. III - Marchés et commandes

de la compétence du  
C.A.

M. LE PRESIDENT - Nous n'examinerons pas au fond le marché de la compétence du Conseil d'Administration, pour lequel le rapporteur suivant a été désigné :

4°) Marché avec le Comptoir Sidérurgique de France pour la fourniture de 13.450 T. environ de rails, éclisses et selles pour le 2ème semestre 1939 - Ensemble des Régions - (22 millions environ).

Rapporteur : M. ARON.

COMITE DE DIRECTION

Séance du 20 juin 1939

III - Marchés et Commandes

a) de la compétence du  
Conseil d'Administration

7919

4°) Marché avec le Comptoir Sidérurgique  
de France pour la fourniture de  
13.450 T. environ de rails, éclisses  
et selles pour le 2ème semestre 1939  
- Ensemble des Régions - (22 millions  
environ).

{ Rapporteur:  
{ M. ARON



7919

NB

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

COMITE DE DIRECTION  
du 20 JUIN 1939 193

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du 21 JUIN 1939 193

Service Central  
des  
Installations Fixes

" Marchés et Commandes "  
(Question N° *afy*)

" Marchés et Commandes "  
(Question N° *4*)

Le - 8 JUIN 1939

Vtm/eg<sup>1</sup> n° E 0009

R A P P O R T

au Conseil d'Administration au sujet d'un  
projet de marché pour la fourniture de 13 450 t  
environ de rails, éclisses et selles pour le  
2ème trimestre 1939

Marché : de gré à gré

Fournisseur : Le COMPTOIR SIDERURGIQUE DE FRANCE

Montant : 22 000 000 de fr environ.

Dans sa séance du 19 Avril le Conseil d'Administration  
a bien voulu approuver le prix de base de 1 455 fr pour les  
fournitures de rails et menu matériel pour le 1er trimestre  
1939.

Nous avons fait connaître, à cette époque, que le  
Comptoir Siderurgique de France réétudiait les divers éléments  
qui justifieraient une augmentation de prix des rails et  
qu'il comptait nous adresser cette étude assez prochainement.

....

Cette étude n'étant pas encore terminée, le Comptoir Sidérurgique de France nous propose le maintien au 2ème trimestre des conditions de prix du trimestre précédent.

En fait les différents facteurs entrant dans le prix de revient du rail ont subi depuis Avril les fluctuations suivantes :

- les salaires sont passés de 56 fr à 56,34 fr,
- le coke est passé de 291 fr la tonne à 292 fr ; le mark a légèrement baissé mais la proportion de coke étranger qui reste plus cher que le coke français, est en augmentation du fait de l'accroissement de l'activité de la métallurgie.
- le spiegel est passé de 1 044 fr à 1 054 fr le 1er Mai,
- les rentrées sont en hausse de 5 fr à 454 fr la tonne.

Sur ces bases l'application de la formule :

$$P = 332,50 + 7,45 S + 2,34 C + 0,255 Mn - 0,66 R$$
conduirait à une hausse du prix des rails de 4 fr à la tonne.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver, pour le 2ème trimestre 1939, le maintien du prix du 1er trimestre.

P/ Le Directeur

Le Chef Adjoint du Service,

